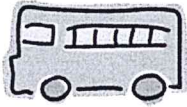


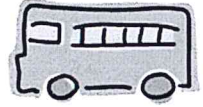


## Service du transport scolaire

1100, bd de la Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1  
Tél. : (514) 367-8777  
[transport@csmb.qc.ca](mailto:transport@csmb.qc.ca)  
twitter @csmbtransport



# TRANSPORT SCOLAIRE 2017-2018



Dès le 25 août 2017, vous pourrez obtenir, en ligne ([www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)), toutes les informations relatives au transport scolaire de votre enfant :

- Le lieu de votre arrêt;
- Le numéro du véhicule;
- L'heure de passage du véhicule le matin et l'après-midi.

Pour obtenir ces informations, deux données vous seront demandées :

- Le numéro de fiche de votre enfant (inscrit sur le bulletin) ET
- Le code postal de la résidence principale de l'élève.

Par la suite, il vous suffira d'imprimer la passe temporaire pour prendre l'autobus au début de l'année scolaire.

Nous vous rappelons que **seuls les élèves du préscolaire doivent toujours être accompagnés d'un adulte à l'arrêt** pour l'embarquement et le débarquement. Pour les élèves du primaire, ils seront débarqués sans la présence d'un adulte.

À la rentrée scolaire, l'école remettra à votre enfant sa passe d'embarquement officielle.

**Rendez-vous au [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)**

**C'est facile, simple et efficace!**

Pour les élèves inscrits à l'école après le 18 août 2017, si un élève a droit au transport, il y aura jusqu'à un maximum de 5 jours ouvrables afin de lui allouer une place dans un autobus.

Pendant l'année scolaire, suivez-nous sur **Twitter** à **@CSMBtransport** pour connaître les retards des autobus le matin et l'après-midi. Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec le Service du transport scolaire via l'adresse de courriel [transport@csmb.qc.ca](mailto:transport@csmb.qc.ca).

Geneviève Hotte  
Directrice  
Service du transport scolaire

